



# PROJET D'ACCUEIL

## COULEUR BEBE

### MILIEUX D'ACCUEIL COLLECTIFS PETITE ENFANCE

Organisés par le C.P.A.S. de NEUPRE

Décembre 2024

## INTRODUCTION

Un milieu d'accueil de qualité est un droit pour tout enfant.

...Chaque enfant est un être unique...

En favorisant son épanouissement, en respectant ses besoins, en lui permettant de se développer de manière harmonieuse dans un environnement chaleureux, stimulant, et dans la continuité de son milieu familial, le bébé pourra vivre pleinement sa petite enfance.

Suivant l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française d'avril 2004, fixant le nouveau code de qualité de l'accueil, les milieux d'accueil doivent répondre à différents objectifs dans le but de garantir la qualité au niveau de l'accueil et d'obtenir une attestation de qualité.

Couleur Bébé s'inscrit dans ce processus.

Ce code de qualité nous permet de nous arrêter et de réfléchir sur nos pratiques.

Les choses changent, évoluent, grandissent, ...

Par des réunions d'équipe, par des formations, par les outils mis à notre disposition par l'ONE, grâce à notre expérience et à notre souci constant de qualité, nous repensons, réajustons, approfondissons notre projet d'accueil.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

## 1. TYPE D'ACCUEIL ORGANISE

Le service organise l'accueil et l'éducation des enfants de 0 à 3 ans afin de permettre aux parents de concilier leurs responsabilités professionnelles (travail, formation, recherche d'emploi, ...) et leurs responsabilités parentales.

Les parents qui souhaitent une place d'accueil au sein de Couleur Bébé doivent s'inscrire par téléphone ou par e-mail auprès de notre service qui transcrira leur demande dans le registre ad hoc.

Les enfants dont les parents font face à des problèmes physiques, psychologiques ou sociaux importants et les enfants faisant l'objet d'une proposition d'un service "SOS enfants" ou d'une décision judiciaire sont admis en priorité.

## 2. LE REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) est envoyé aux parents à leur demande dès leur inscription au service.

Il sera signé par les parents lors de l'entretien d'inscription avec la direction.

## 3. CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Couleur Bébé est organisé par le Centre Public d'Action Sociale de la commune de Neupré.

Il s'agit d'un service public.

Pouvoir organisateur :

Centre Public d'Action Sociale

Le Président : Philippe MOREAU

Le Directeur général : Michaël PERAZZOLO

Siège social :

Rue Duchêne, 13 à 4120 NEUPRE

☎ 04/372.92.00 - 📠 04/371.32.75

Adresse du Milieu d'Accueil :

Chaussée de Marche, 59 à 4121 NEUPRE

☎ 04/263.16.55 - 📠 04/263.46.62

[catherine.pinchard@cpasneupre.be](mailto:catherine.pinchard@cpasneupre.be)

[francoise.pitz@cpasneupre.be](mailto:francoise.pitz@cpasneupre.be)

[marie.pichon@cpasneupre.be](mailto:marie.pichon@cpasneupre.be)

### Personnel :

- ❖ Directrice : Catherine Pinchard
- ❖ Service administratif : Françoise Pitz
- ❖ Poste psycho médico social : Marie Pichon
- ❖ Puéricultrices
- ❖ Personnel d'entretien

Capacité d'accueil : 18 places à temps plein pour la crèche 1 ;  
12 places à temps plein pour la crèche 2.

## PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS

Le mode de fixation de la participation financière des parents est expliqué dans la Circulaire PFP de l'O.N.E. tel que prévue par l'arrêté du 27/02/2003 portant réglementation générale des milieux d'accueil, tel que modifié par les arrêtés du 24/09/2003 et 28/04/2004.

La circulaire PFP est remise aux parents sur demande ou est consultable en ligne sur le site [www.one.be](http://www.one.be) .

La participation financière est calculée sur base des revenus mensuels nets du ménage suivant le barème de l'O.N.E. (défiscalisation des frais d'accueil, réduction famille nombreuse et accueil simultané).  
Elle est revue chaque année.

## 4. TAUX D'ENCADREMENT PRATIQUE

Normes minimales requises pour une crèche de 12 places et une crèche de 18 places, telles que prévues par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27/02/2003 :

1,5 équivalent temps plein de travailleur psycho-medico-social ;  
5 équivalent temps plein de puériculteur.trice.

Normes recommandées par l'O.N.E. et suivies pour le service Couleur Bébé :

1 équivalent temps plein de travailleur social - Directrice ;  
0,5 équivalent temps plein PMS ;  
0,4 équivalent temps plein de travailleur administratif;  
7, 20 équivalent temps plein de puériculteur.trice.

## 5. QUALIFICATION DU PERSONNEL (Art. 13)

### Directrice

La Directrice assure sur place la gestion quotidienne.

Elle est notamment chargée d'assurer le bon fonctionnement du MA et de veiller à l'élaboration et à la mise en application effective du projet d'accueil.

La gestion journalière comprend entre autres, la gestion du personnel (horaires, réunions d'équipe, ...), la gestion du patrimoine et du budget, la gestion du matériel et des fournitures, la mise en place et le suivi du projet éducatif, ....

Parallèlement, en tant que travailleur social, elle assure l'encadrement, la formation continuée des puéricultrices et la surveillance du bon déroulement de l'accueil des enfants.

Elle reçoit et gère les différentes demandes d'accueil des parents.

Lors de l'entretien d'inscription des enfants, elle informe les parents, écoute et répond aux questions posées.

Elle pose les bases d'une bonne communication entre le service et les familles.

Elle veille également à une admission de bonne qualité et assure un suivi des premiers moments de vie ainsi que pendant toute la durée de l'accueil. Elle intervient en cas de conflit ou de divergence d'opinion.

Elle joue le rôle d'intermédiaire et de médiateur entre les puéricultrices, le service, l'O.N.E., le PO, les parents, les enfants et veille à l'application et à la mise à jour du projet éducatif du service.

Elle fixe le montant de la participation financière des parents et procède aux révisions nécessaires. Elle établit le cas échéant, une participation financière à caractère social pour les parents vivant des situations difficiles (endettement, difficultés financières, ...) afin que le milieu d'accueil puisse leur être accessible.

Elle veille à être en formation continuée.

Elle travaille en collaboration avec l'ONE, l'équipe de la consultation des nourrissons, les autres services de la commune et les milieux d'accueil des communes avoisinantes.

Elle veille au bon fonctionnement de Couleur Bébé.

### **Le travailleur PMS**

En charge de la gestion quotidienne de la santé au bénéfice de chaque enfant et de la collectivité, elle travaille en étroite collaboration avec le médecin en charge du suivi médical préventif (aspects médicaux du R.O.I.), la direction et l'équipe.

Elle veille au suivi sanitaire des enfants et organise la consultation des nourrissons.

Elle s'occupe du suivi des enfants qui nécessitent une attention particulière.

Elle participe à la mise en œuvre du projet d'accueil avec notamment un regard spécifique aux objectifs de « vie saine » et aux tâches inhérentes au fonctionnement du milieu d'accueil.

Elle veille aux régimes alimentaires des enfants conformément aux recommandations de l'ONE et gère, en lien avec l'équipe, la commande des repas.

Elle assure le contrôle de la mise en conformité en fonction des normes de l'Afsca (circuit des aliments, préparation, conservation).

### **Le travailleur administratif**

Il épaula la Directrice et gère le travail administratif en assurant notamment les missions suivantes :

La permanence téléphonique.

La constitution des dossiers des enfants.

La préparation des dossiers et le calcul des PFP et des révisions annuelles.

Le courrier.

Le contrôle des certificats médicaux/justificatifs en cas d'absence(s) de l'enfant.

La facturation.

La préparation des documents pour la demande de subsides.

La préparation des attestations pour frais d'accueil destinées à l'Administration des Contributions.

La tenue de la liste du matériel.

La tenue et le suivi des commandes des fournitures diverses.

### Les puéricultrices

Elles assurent un accueil bienveillant et de qualité pour tous les enfants.

Dans un environnement sécurisé, elles assurent aux enfants bien-être et plaisir et leur permettent de s'épanouir en favorisant leur développement affectif, intellectuel et psychomoteur.

Elles assurent une bonne communication avec l'enfant, sa famille, les membres de l'équipe, le service et la directrice.

Elles assurent l'hygiène, les soins de santé et une alimentation adéquate.

Elles veillent à mettre en oeuvre le projet d'accueil et le projet éducatif du service.

Elles travaillent en collaboration avec leurs collègues.

Elles participent aux réunions d'équipe et à la formation continuée organisée par le service.

### Le personnel d'entretien

Il assure l'entretien des locaux et la désinfection prévue suivant les recommandations de l'ONE.

### Les stagiaires

Couleur Bébé contribue à une dynamique de formation professionnelle en accueillant régulièrement des stagiaires (puériculteur.trice, psychomotricien.ne, travailleur social, infirmier.ère,...).

### Formation continuée obligatoire (Art.14)

La formation continuée favorise le développement des compétences professionnelles du personnel et contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil.

Se former, c'est aussi s'ouvrir à des domaines nouveaux, enrichir ses savoirs, satisfaire des curiosités, partager des expériences,...

Chaque mois, une réunion d'équipe permet de prendre le temps de la réflexion autour des pratiques quotidiennes, d'échanger autour des enfants, de se coordonner et d'avancer ensemble.

Des journées de formation pour l'ensemble de l'équipe sont organisées chaque année avec tous les deux ans un recyclage d'initiation aux urgences pédiatriques.

Une journée d'accompagnement d'équipe sur le terrain en compagnie d'un formateur spécialisé dans la petite enfance est également organisée chaque année.

Des formations individuelles sont également proposées.

### Le secret professionnel

Le secret professionnel vise à préserver le fonctionnement du milieu d'accueil et la confiance de chacun des acteurs envers celui-ci et ses représentants.

Les professionnels veillent à garantir et à offrir le respect de ce qui est confié dans la relation avec la famille de l'enfant ou de toute autre information à laquelle ils ont accès.

Ils ne partagent avec d'autres professionnels que si la situation le requiert.

## 6. LE PROJET EDUCATIF

Le service est ouvert à tout le monde sans aucune forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique (Art 9).

Le milieu d'accueil favorise l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques, dans le respect de leur différence (Art 10).

Après un contact avec Couleur Bébé pour soumettre leur demande, les parents reçoivent par courrier :

- les possibilités d'accueil en fonction de leur demande et le cas échéant un renvoi vers d'autres services :
- le barème en vigueur dans les milieux d'accueil subsidiés par l'ONE. (Art 16).

# LES OPTIONS EDUCATIVES

## LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

Le respect du rythme de l'enfant et du besoin de découvrir.

Instaurer une relation de qualité avec l'accueillante.

Autonomie et confiance en soi et en ses compétences.

Développer la socialisation et l'estime de soi.



## A. LA FAMILIARISATION (Art. 3, 17, 18)

Votre enfant va être accueilli au sein de Couleur Bébé.  
Accueillir un enfant, c'est le prendre en compte d'emblée avec sa famille.  
Pour permettre à chacun de vivre la séparation de façon harmonieuse,  
pour que tous se sentent en sécurité,  
pour démarrer ensemble une relation de confiance,  
pour que des liens se tissent,

**...un temps de familiarisation est nécessaire...**

### Déroulement de cette période

L'équipe vous attend pour construire avec vous les premiers moments d'accueil et pour échanger les informations utiles au bien-être de votre enfant.

La familiarisation s'organise sur une période de 3 semaines minimum avant la date du début de l'accueil.

Le schéma maximum est détaillé dans le contrat d'accueil.

Il est réfléchi en fonction de la réalité de chaque famille.

Les horaires seront déterminés lors de l'inscription.

Seule la dernière semaine fera l'objet d'une facturation, à raison de deux demi-jours et d'une journée complète.

Lors de cette période, de nouveaux repères se construisent pour permettre à chacun de mieux se connaître.

- \* Un membre de l'équipe « relais » se consacrera à chaque nouvel enfant accueilli et à sa famille.
- \* Des moments d'échanges et de dialogue permettront de faire connaissance.
- \* Le fonctionnement de Couleur Bébé, son projet éducatif et les options éducatives choisies seront abordés.
- \* Le déroulement de cette période sera évalué et adapté si nécessaire car chaque famille a des besoins et des rythmes différents.

Si l'enfant s'absente longtemps de son milieu d'accueil, un temps de re-familiarisation pourra être prévu.

Toute l'équipe sera attentive à cette nouvelle famille et à son histoire.



## B. L'ACCUEIL (Art 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12, 16, 17)

Le respect de tous et de chacun, les règles et les repères, l'adulte disponible, prévenant et attentif, l'environnement harmonieux, la stabilité, pour un accueil bienveillant et sécurisant de l'enfant et de sa famille.

**Prendre le temps ... le temps de l'enfant....**

### LES ESPACES

Des tout-petits aux plus grands, Couleur Bébé s'organise en espaces différents. En fonction de son âge et du moment de son arrivée au sein du milieu d'accueil, la Directrice vous informera de l'espace prévu pour vous.

Dans ce contexte, votre enfant changera d'espace au cours de sa vie à la crèche en fonction de l'entrée et de la sortie des enfants. Dans la mesure du possible, une puéricultrice de son groupe l'y accompagnera. Dans tous les cas, un relais, une période de transition sont organisés à chaque changement.

#### 1. L'ARRIVEE ET LE DEPART AU QUOTIDIEN

**"Accompagner les vécus de la séparation "** et aider l'enfant et ses parents à vivre de façon individualisée l'éloignement pendant le temps de l'accueil, en leur permettant d'exprimer leurs émotions et de ritualiser ce moment de séparation.

**Pour Couleur Bébé**, les familles fournissent une photo de bébé que nous « scratchons » sur le casier attribué à chacun dans l'espace accueil.

Les enfants qui marchent entrent dans le lieu de vie, ils sont « acteurs » de leur entrée dans la crèche.

Pour les autres, la puéricultrice vient chercher bébé auprès de ses parents. Dans tous les cas, les parents restent à l'entrée des lieux de vie. L'accueil des enfants est individualisé.

Il faut aussi parfois un peu patienter, à chacun son moment.



**Le doudou**, objet de transition choisi par votre enfant pour aller à la découverte du monde, a une place de choix dans notre milieu d'accueil. Il reste accessible à tout moment et bien sûr, il n'y en a qu'un, le seul, le vrai qui arrive et retourne en même temps que bébé.

**Au retour**, comme à l'arrivée une puéricultrice se rend disponible.

Tout au long de la journée, les membres de l'équipe notent des informations dans un cahier de communication interne. Si la puéricultrice qui fait le retour n'a pas été présente à certains moments de la journée, elle y trouvera des informations.

**Un carnet de liaison** individuel permet aux parents et à l'équipe d'échanger autour de l'enfant, d'y noter des informations, des messages, des anecdotes ... A la demande des familles, en fonction des périodes et des âges, des choses plus précises peuvent y être inscrites. De même, dans ce cahier, les parents pourront laisser libre cours à leur imagination et à leur fantaisie !

**Gérer les transitions quotidiennes pour un passage harmonieux d'un lieu de vie à un autre, avec un intérêt partagé pour mes réalités vécues.**

## **2. LA VIE AU QUOTIDIEN - A CHACUN SES BESOINS (Art 2)**

Un des objectifs de l'équipe de Couleur Bébé a pour but de favoriser le développement des potentialités de l'enfant dans le respect de ses caractéristiques, de ses rythmes, de ses préférences, en l'aidant à tracer ses propres marques.

Durant la journée, les puéricultrices sont présentes dans le milieu d'accueil en différents endroits, observatrices, disponibles, attentives et bienveillantes pour les enfants.

Grâce à leurs observations, elles sont attentives à aménager l'espace en fonction des moments.

### **Une place active est donnée à l'enfant**

Le milieu d'accueil est organisé

...pour qu'il puisse évoluer en toute sécurité (physique, psychique, affective, ...)

...pour qu'il y ait une continuité dans ses activités,

...pour favoriser sa liberté de mouvement,

...pour grimper sur les mousses de psychomotricité,

...pour laisser libre cours à son désir de découvrir,



...pour aller jouer dehors,  
...pour favoriser les interactions entre tous les membres du groupe,  
...pour qu'il puisse, si le besoin s'en fait sentir, se "réfugier" soit dans un espace  
« cocoon » soit dans un espace aménagé pour un moment de solitude,

**- sous le regard bienveillant de l'adulte -**

Le parc en hauteur offre un endroit sécurisant pour les petits, le moment venu.

Des jeux, jouets, modules de psychomotricité adaptés aux normes de sécurité,  
des livres sont mis à disposition.

Aussi souvent que possible, les espaces extérieurs clôturés sont utilisés.

### La liberté de mouvement

C'est permettre à l'enfant l'accomplissement de tous les mouvements.

Chaque nouveau mouvement de l'enfant est égal à une construction.

Chaque étape est importante, chaque stade a son rôle à jouer.

Le mouvement sert à se connaître soi-même et à connaître son propre corps.

Le mouvement est un apprentissage.

Tout au long de son passage dans notre milieu d'accueil, nous accompagnerons  
votre enfant dans cet apprentissage, dans l'acquisition des différentes positions  
par lui-même.

Pour les nourrissons, nous privilégions la position couchée (parc, tapis, sol).

Des objets adaptés seront placés de chaque côté de bébé et progressivement,  
il va apprendre à les saisir,

puis à les lâcher,

puis examiner comment fonctionnent ses mains,

comment fonctionne l'objet,

prendre deux objets ensemble,

se tourner pour aller en chercher un autre,

et c'est parti pour la grande aventure...

Idéalement, le relax ne sera utilisé qu'un moment après le biberon.

Dans la même optique, les bébés ne seront pas assis tant qu'ils ne s'asseyent pas  
d'eux-mêmes.

En aucun cas, le trotteur et le maxi cosi ne seront utilisés dans le MA.



Pour favoriser le bien-être moteur de votre bébé, nous vous demandons de l'habiller dans une tenue souple (pas de salopette, de bretelles, de jupe, de robe...).

Pour l'intérieur :

en été, body ou t-shirt ;

en hiver, si vous le souhaitez, short, leggings ou training ;

pas de pantoufles, soit pieds nus soit chaussons souples avec semelles antidérapantes.

Pour l'extérieur :

tenue souple, facile à enfiler et adaptée bien sûr aux conditions climatiques.

### L'enfant participatif

Tout au long de son accueil, petit à petit, l'enfant va participer aux actions qui le concernent.

Il va apprendre à manger seul,

Il va apprendre à échanger avec les autres, les petits comme les grands, dans l'harmonie comme dans le conflit,

Il va aider à ranger les jouets après l'activité,  
et tant d'autres choses encore...

Tout au long de sa journée, grâce à ses connaissances, son savoir-faire et son savoir-être, l'accueillante lui parlera, lui expliquera, ...

La verbalisation a beaucoup d'importance pour nous et nous expliquons toujours à l'enfant ce que nous faisons.

Nous adopterons avec le tout-petit un langage varié, qui invite à la conversation, qui informe.

Nous utiliserons l'observation pour mieux le comprendre et mieux reconnaître ses besoins et ses attentes.

**L'enfant aura la possibilité de mener à bien ses projets dans un cadre sécurisant**



La puéricultrice veillera à annoncer les changements d'activités et laissera à l'enfant un temps de transition.

### La socialisation

...Grâce à la présence sécurisante de l'accueillante,  
...grâce à l'instauration de règles de vie adaptées, cohérentes, stables et formulées positivement,  
...grâce à l'environnement mis à sa disposition,

**L'enfant va pouvoir entrer en relation avec les autres, apprendre à vivre avec eux**

### Accompagner l'enfant dans ses émotions

Toutes les émotions seront accueillies et respectées (tristesse, colère, peur, joie, surprise, dégoût).

La puéricultrice, avec son attitude bienveillante, y est attentive et y met des mots.

Chaque enfant peut ainsi se sentir reconnu et accompagné dans ce qu'il vit.

Par exemple, la colère est un moyen d'expression qui peut traduire différents sentiments.

Il y a de la place pour les colères, tout en respectant des règles garantes pour tous de la sécurité physique et psychologique.

Ne pas se faire mal à soi-même (intégrité propre),

ne pas blesser un autre (intégrité d'autrui),

ne pas casser volontairement (respect du matériel, de l'environnement).

L'accent est mis sur la cohésion de l'équipe, de ses pratiques et du suivi apporté pour chaque enfant.

**L'accompagnement de l'enfant va lui permettre de construire sa confiance en lui, d'être harmonieux dans ses mouvements,  
de favoriser son autonomie en prenant conscience de son schéma corporel  
et en sachant mieux gérer ses émotions.**

**Pleurs et cris ne sont pas gratuits, c'est un langage.**



### Apprentissage de la propreté (art 9)

Au sein du milieu d'accueil, l'enfant va pouvoir poursuivre et conforter les apprentissages qu'il commence avec ses parents à la maison.

Son rythme sera respecté. Tous les enfants ne sont pas prêts au même âge...

**Le développement global de l'enfant lui permet l'acquisition de la propreté. Celle-ci est liée à la fois à sa maturation neuropsychologique (contrôle des muscles), à la prise de conscience de lui (ce qui se passe dans son corps) et à l'envie de grandir (faire comme un grand)**

## **3. LES REPAS**

L'allaitement a sa place dans notre milieu d'accueil, il est possible de le concilier avec l'entrée en accueil (tétée, biberon ou tasse).

Durant votre congé de maternité, vous pouvez commencer à faire des réserves de lait maternel.

Il sera plus confortable pour votre bébé si l'introduction du biberon ou de la tasse a été essayé au préalable à la maison.

De même, tout changement d'alimentation ne doit pas coïncider avec le moment de l'arrivée à la crèche.

N'hésitez pas à poser toutes vos questions aux professionnels.

Les biberons et les préparations culinaires sont adaptés à l'âge et au régime de l'enfant.

Une firme extérieure nous fournit des repas de midi correspondant aux recommandations de l'ONE - les goûters sont préparés par l'équipe dans la même optique. Les menus sont affichés dans le hall d'entrée.

Couleur Bébé dispose de l'autorisation de l'A.F.S.C.A.

Les normes d'hygiène sont respectées (ex.: conservation du froid/conservation du chaud, lavage des mains, ...).

Chaque groupe d'enfant prend ses repas en compagnie des puéricultrices.

Chaque enfant mange à son rythme et à sa faim.

**Manger est un plaisir, un moment d'échange, de découverte et d'apprentissage qui se passe dans le calme et la sérénité**



#### 4. LES SIESTES ET LES TEMPS DE REPOS

En fonction du rythme de chaque enfant, des siestes et/ou des moments de repos sont proposés dans des dortoirs adaptés.

Pour les plus grands qui dorment ensemble après le repas de midi, la sieste se déroule en présence d'une puéricultrice qui veille à ce que l'atmosphère soit paisible.

Nous respectons le sommeil des petits et nous ne réveillons pas les enfants qui se reposent.

### C. LA SANTE (Art.8)

Veiller sur la santé du tout-petit est une des préoccupations principales de notre milieu d'accueil.

Cela passe par

#### Les repas

Une alimentation saine, des menus équilibrés et une très bonne hygiène.

#### Un environnement d'accueil adéquat

Respect des normes de sécurité.

Hygiène - des locaux, du matériel et des jouets (suivant les recommandations de l'One)

- au niveau des soins (lavage des mains, change régulier,...)

Prévention des allergies et des risques d'allergie qui peuvent être liés.

Aération régulière des locaux.

Obligation pour le personnel de fournir un certificat médical annuel de bonne santé.



### Suivi médical

L'infirmier(ère) organise une consultation des nourrissons avec le médecin du MA.

A l'inscription un certificat médical d'entrée sera demandé par le service.

Lors de l'entretien d'inscription avec la Directrice, les parents communiqueront les noms du médecin traitant et du pédiatre de l'enfant.

Le carnet de nourrissons accompagnera le bébé dans le milieu d'accueil.

Une vérification de la vaccination sera effectuée par le service tout au long de l'accueil.

### En cas de maladie

Si bébé est malade pendant une journée d'accueil, les parents seront contactés pour qu'ils viennent le rechercher.

En cas d'urgence le MA prendra les mesures nécessaires : appel du 112, appel des parents.

En lien avec le Règlement d'Ordre Intérieur :

- Fournir un certificat médical en cas d'absence de l'enfant pour raison médicale.
- Tout médicament ne pourra être administré que sur prescription médicale.
- En cas de maladie contagieuse, l'enfant ne pourra pas fréquenter le milieu d'accueil et un certificat médical de reprise sera demandé.

### En cas d'accident

Le MA prévient les parents.

Il appellera le médecin traitant suivant l'urgence et /ou le 112.

### La pharmacie

En cas d'urgence, le MA dispose d'une pharmacie de base.

Mais, ce sont les parents qui doivent fournir les médicaments que l'enfant doit prendre pendant sa journée d'accueil et uniquement sur base d'une prescription médicale.



### Jeux d'extérieur

Respect des normes de sécurité et d'hygiène.

Respect des mesures de prévention des coups de soleil.

**Le milieu d'accueil se réfère à la publication de l'O.N.E. relative à la promotion de la santé dans les collectivités d'enfants de 0 à 3 ans.**

## **D. MODIFICATIONS DE L'ACCUEIL INITIAL**

Tout changement d'horaire est envisageable avec l'accord des parties (modalités pratiques cf ROI).

En cas de changement de milieu d'accueil, une phase de préparation sera très importante pour tous.

Mettre les mots, prévoir une familiarisation.

## **E. AMENAGEMENT DE LA FIN DE SEJOUR (Art 3)**

La fin de séjour est prévue à la rentrée scolaire qui suit la date des 2 ans et demi de l'enfant.

Une préparation au départ sera effectuée en concertation avec les parents,

- \* pour un éventuel aménagement horaire,
- \* pour l'organisation d'un moment pour se dire au revoir,
- \* et pour préparer la transition.

Au sein du MA, cette fin d'accueil sera expliquée à tous.

Et puis ce sera le grand départ vers l'école maternelle.



# COULEUR BEBE

## MILIEUX D'ACCUEIL COLLECTIFS PETITE ENFANCE



**Catherine Pinchard**

Directrice

catherine.pinchard@cpasneupre.be  
04 263 13 42

---

### **CRÈCHE COULEUR BÉBÉ**

Chaussée de Marche, 56/61 - 4121 NEUPRÉ  
Tél. : 04 263 16 55

**Siège Social**  
**C.P.A.S. de Neupré**  
**Rue Duchêne, 13**  
**4120 Neupré**